



Les Classes de 4^e et 3^e de l'enseignement agricole

A partir de la rentrée 2005/2006, les classes de quatrième et troisième technologiques et préparatoires sont transformées en classe de "quatrième et troisième de l'enseignement agricole".

① Choisir la Maison Familiale dès la 4^e

Depuis 1996, « Le nouveau contrat pour l'école » réorganise la formation au collège en trois phases :

- un cycle d'adaptation d'un an : la 6^e
- un cycle central de deux ans : la 5^e et la 4^e
- un cycle d'orientation d'un an : la 3^e

Cette rénovation privilégie le travail de l'orientation à la fin du collège. Elle a donc pour effet de négliger **les parcours différenciés qui existent pourtant après la classe de 5^e**. Or, même si le conseil de classe ne formule plus de propositions d'orientation en fin de 5^e, la famille peut toujours choisir la formation qui convient le mieux à son enfant.

Elle peut également s'opposer au redoublement proposé en fin de 5^e.

Les Maisons Familiales Rurales (MFR), notamment, offrent d'autres voies qui intéressent de nombreux jeunes souhaitant découvrir un ou plusieurs métiers tout en bénéficiant d'une formation générale :

Les classes de 4^e et 3^e

Choisir la Maison Familiale Rurale dès l'entrée en 4^e, c'est faire le choix de l'alternance, c'est-à-dire d'une formation organisée avec des stages en entreprise et des séjours à l'école.

C'est faire le choix d'une formation organisée à partir du vécu et des recherches des jeunes en milieu professionnel.

A partir de ces activités et de l'analyse qui en est faite, chaque élève a la possibilité de se sentir utile et de prendre progressivement confiance en lui.

L'alternance de séjours à la Maison Familiale Rurale et de périodes de stage en 4^e et 3^e offre la possibilité :

- **de poursuivre une formation générale tout en étant actif,**
- **de réfléchir à son orientation et construire son projet tout en découvrant les exigences du monde professionnel et en clarifiant ses goûts et ses capacités.**

L'accès en 4^e est possible après une classe de 5^e.

Les élèves inscrits en 4^e peuvent bénéficier des bourses de l'enseignement agricole. Ils sont sous statut scolaire dans des formations du Ministère de l'agriculture.

② L'alternance ouvre une autre voie

Si votre enfant aspire à vivre autre chose que ce que lui propose le collège :

- parce qu'il a envie d'être plus actif,
- parce qu'il ne perçoit pas le lien entre ce qu'il apprend et sa vie future,
- parce que ses résultats scolaires ne le valorisent pas,
- parce qu'il est déjà motivé par un métier.

Pour l'accompagner, vous pouvez :

- mettre en valeur ses qualités individuelles,
- discuter avec lui de ses envies, de ses aspirations, de ses projets,
- lui proposer des occasions de se confronter avec la réalité des métiers,
- envisager une formation par alternance.

Parlez-en avec d'autres familles qui ont vécu cette expérience et prenez contact avec la Maison Familiale Rurale ou la Fédération des MFR proche de chez vous. Elles sont à votre entière disposition pour vous aider dans votre choix.

Les stages se déroulent sous statut scolaire dans des secteurs professionnels variés.

③ En Maison Familiale Rurale

Avec l'alternance, un parcours de réussite

Par l'alternance mise en œuvre dans les Maisons Familiales Rurales, les élèves :

- découvrent la **vie en entreprise**,
- entrent progressivement dans le **monde des adultes**,
- poursuivent leur **formation générale** tout en développant des **compétences liées à un métier**,
- préparent leur **orientation**
- valorisent leurs **qualités personnelles**,
- s'engagent par étape **dans un parcours de réussite** d'abord dans un cycle CAP(A)* ou BEP(A)* puis en Bac professionnel/ technologique ou en BTA* et ensuite en BTS(A)*.

* CAP(A) : Certificat d'Aptitude Professionnelle (Agricole)

* BEP(A) : Brevet d'Etudes Professionnelles (Agricole)

* BTA : Brevet de Technicien Agricole

* BTS(A) : Brevet de Technicien Supérieur (Agricole)

Grâce à l'alternance, les adolescents découvrent la réalité des métiers, le monde du travail et des adultes. Ils se constituent **un portefeuille de compétences** qu'ils pourront faire valoir lors de leur recherche d'emploi. Ils développent également un réseau de relations.

Une formation par étape

Les Maisons Familiales Rurales encouragent chaque jeune à **poursuivre des études**.



L'alternance des Maisons Familiales Rurales associe étroitement les temps de formation en milieu professionnel et les temps de formation à l'école. Tous les adultes présents autour du jeune sont engagés dans sa réussite :

- **Le maître de stage** fait bénéficier le jeune de son expérience.
- **L'équipe de formateurs** utilise les réalisations des élèves en entreprise pour apporter ou compléter les connaissances théoriques et générales.
- **La famille** joue pleinement son rôle éducatif. Elle est associée :
 - aux activités de son enfant et à son évolution,
 - à la vie de l'établissement.

A travers la démarche des Maisons Familiales Rurales, la formation à un métier n'est plus l'unique finalité. Les méthodes pédagogiques suscitent également l'esprit de curiosité et de recherche, les capacités d'initiative, la prise de parole, la formulation d'un projet,...

L'alternance permet au jeune de comprendre ce qu'il vit et de développer ce qu'il est.

Un climat éducatif familial

Dans **des établissements à taille humaine** où chacun est connu et reconnu, les Maisons Familiales Rurales :

- écoutent et accompagnent les jeunes en formation **par un suivi personnalisé.**
- Mobilisent les parents et les maîtres de stage pour apporter **des réponses concrètes en terme d'éducation**
- Proposent **une vie de groupe** qui facilite l'apprentissage.
- Favorisent **l'ouverture culturelle** par de nombreuses activités.

Dès les démarches d'inscription*, un entretien avec le responsable de l'établissement permettra de préciser le ou **les projets de chaque jeune** et de conseiller les familles.

(* Compte tenu du nombre limité de places dans certaines classes, les renseignements pour les inscriptions doivent se faire le plus tôt possible.)

④ Et après...

En 3^e, les élèves peuvent préparer le Diplôme National du Brevet.

En fin de 3^e, les élèves peuvent entrer :

- en CAP(A)
- en seconde professionnelle (BEP(A))
- en seconde générale et technologique

Projet personnel

Rien n'est définitif. Il est toujours possible de reprendre une formation suivant sa motivation.